

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 45

Artikel: Une nouvelle société protectrice
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-199016>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

surnom de « Pinson » fit presque oublier le doux prénom de Marie-Joseph.

M. Bouchard avait raison : l'influence de cette riche et robuste nature se faisait rapidement sentir, et le déshérité semblait emprunter à son ami si comblé le trop-plein de sa force et de sa bonne humeur.

Une solide et touchante amitié unissait ces deux êtres si éloignés au physique, si rapprochés au moral, et grandissait avec les années. Après les jeux de la première enfance vint l'étude dont les débuts leur furent communs, mais avec des succès différents.

Henri, sérieux et réfléchi, apprenait avec une facilité surprenante et s'intéressait à tout.

Pinson, lui, suivant son mot, « n'y voyait goutte ». Avait-il assez épongé son pauvre front en déchiffrant les mystères de l'alphabet !

Jamais hiéroglyphes ne donnèrent tant de mal à Champollion et à Mariette-Bey !

C'était le digne curé qui s'était chargé des répétitions ; mais il avait perdu son temps et ses peines.

« Mon pauvre Pinson, lui répétait-il, tu es un vrai oiseau des bois qui ne sauras jamais que sa chanson. »

Pinson, très philosophe, prenait la chose en riant de son bon gros rire et, donnant raison au bon abbé, il s'éloignait en fredonnant :

« Tra la la tra déri déra ! »

Si la tête était inculte, le cœur avait donné et réalisé les plus belles promesses.

Bon, serviable, obligeant, comparable à ces gros terre-neuve caressant et léchant la main qui les taquine, le brave garçon était adoré de ses camarades.

Jamais on ne l'avait vu fâché ; la plus légère bouderie lui était inconnue. Avec cela, plein d'inventions, vif, alerte, c'était le chef obligé de toutes les parties.

Pas de fête complète sans Pinson.

Mais, après Henri, ses amis les plus chers étaient les oiseaux du voisinage qu'il avait pris sous sa bienfaisante protection, depuis le mince pillard et effronté jusqu'au rossignol, ce délicieux ténor des belles nuits d'été.

Malheur au marmot imprudent, pris en flagrant délit de dénichage ! le terrible Pinson, après l'avoir houpillé d'importance, le suspendait à quelque branche basse par le fond de sa culotte et le laissait longuement méditer sur les inconvénients de vouloir voler sans avoir des ailes.

Aussi toute la gent emplumée connaissait elle bien son ardent défenseur et à sa chanson, entendue je ne sais où et retenue miçux que le catéchisme :

Pinson, gentil oiseau,

Chantant gaiement sur la branche.

pinsons, fauvettes, rouges-gorges, linots, chardonnerets, les plus sauvages comme les plus familiers, dans un concert de piailllements joyeux, planaient, tournoyaient et s'abattaient sur les épaules du gamin, qui doucement leur parlait un langage qu'ils semblaient comprendre, caressait leurs plumes soyeuses et leur émiettait du pain bis.

Au reste, s'il n'était pas leur frère, il pouvait se dire leur cousin, car ses yeux ronds, son nez pointu, son menton fuyant lui donnaient certainement avec eux une vague ressemblance.

Le même jour les deux enfants firent leur première communion et, en s'approchant côte à côte de la Table sainte, ils paraissaient si unis que le même ange devait les abriter de ses ailes.

Le bon curé avait dû renoncer à faire entrer la lettre du catéchisme dans le cerveau rebelle de Pinson, mais il était animé de si excellentes dispositions, il était doué d'un si bon cœur, sa piété était si touchante que le digne prêtre passa sur le reste, confiant dans le Seigneur dont le poète a dit :

Aux petits des oiseaux il donne la pâture,
Et sa bonté s'étend sur toute la nature.

A partir de cette époque, Pinson prit l'habitude d'appeler son ami « monsieur Henri », au vif mécontentement de celui-ci qui le menaçait en riant de l'appeler « monsieur Pinson ».

Était-ce admiration naïve du savoir d'Henri comparé à sa propre ignorance ? était-ce un bizarre sentiment d'hierarchie ? Pinson lui-même aurait peut-être été bien embarrassé de le dire. Mais cette idée entrée dans sa cervelle s'y ancrera et il n'en vout point démordre.

Le plus plaisant, c'est qu'il continua d'employer le tutoiement, l'entremêlant parfois de « vous »,

comme nos voisins les Belges. On l'entendait couramment dire : « Comment vas-tu ce matin, monsieur Henri ? »

Ou bien « Savez-vous que tu es gentil ! » ce qui faisait supposer qu'il était d'importation étrangère.

Au reste, on pouvait se livrer à son endroit à toutes les hypothèses, car lui était incapable de fournir les moindres éclaircissements sur sa toute petite enfance.

La vie semblait avoir commencé pour lui dans le vieux champ des morts où il s'était éveillé un beau matin et où il comptait bien dormir plus tard, à l'ombre du vieux tilleul qui avait abrité son sommeil, bercé par la même chanson qui avait salué son réveil.

(La fin au prochain numéro.)

Une bonne fille.

La population de Sion a célébré en grande pompe, le 20 octobre dernier, l'entrée de la Fille dans la cité aux vieux châteaux. La Fille est le nom d'une magnifique source cristalline qui jaillit de la montagne, au-dessus du village d'Arbaz. Depuis longtemps, les Sédunois lui faisaient la cour, réduits qu'ils en étaient à se contenter des eaux plus ou moins impures de la Borgne, torrent qui descend du val d'Hérens. Après avoir fait quelques manières, comme toute belle personne qui se sait désirée, la Fille a consenti à se donner à Sion. Ses charmes y ont conquis tout le monde ; on les boit, littéralement. Et s'il arrivait un jour qu'elle ne suffise plus à satisfaire tous ses amoureux, ceux-ci n'oseraient récriminer, sachant que la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a.

Une nouvelle société protectrice.

L'invasion croissante des moteurs mécaniques condamne à disparaître les bêtes dont l'homme se sert pour la traction des véhicules, c'est fatal. Il arrivera ainsi que la sensibilité des membres des Sociétés protectrices des animaux à l'égard des chevaux, des mules, des ânes et des bœufs surmenés, sera sans objet. Pour ne pas la laisser se perdre tout à fait, un émule d'Alphonse Allais propose d'endiguer cette sensibilité au profit des automobiles.

« Qui sait, dit-il, si la matière que nous qualifions d'inerte n'a pas sa vie occulte ? Pouvez-vous m'affirmer que lorsque j'envoie un coup de pied dans une porte, cette porte ne sente rien ? Non, n'est-ce pas ? Et alors, moi, je fonde la Société protectrice des automobiles ! Son but ? Réprimer les abus de pouvoir des mécaniciens. Sa mission ? Empêcher le cruel surchauffage des tubes et des robinets, le surmenage inutile des manomètres, l'arrachement douloureux des dents d'engrenage ! Veiller à ce que les ingénieurs ne flanquent pas aux machines des piles exagérées, à ce que les pneumatiques ne crèvent pas misérablement sur les routes, à ce que les moteurs aient bien leurs rations de pétrole ou de benzine, enfin, à ce que le fer indispensable à la construction ne soit pas battu à tort et à travers, sous prétexte qu'il est chaud !... »

Charade.

(A deviner à première vue.)

A la ville, comme au village,
Fillette, en cherchant mon premier,
Attrape à la fin mon dernier,
Manque mon tout, et c'est dommage.

Le tirage au sort, pour la prime, a lieu le *jeudi*, à *midi*.

Passe-temps. — La solution du logographe du dernier numéro est : *Tort, or*.

Une des réponses nous est parvenue sous la forme suivante :

Au lit, le mal me retient fort,
Pour me donner du reconfort ;
Je te lis, Conteur. Ai-je tort ?
La Faculté dit que j'ai tort.
Tranche, Conteur, tu parles d'or.
LOISEAU.

21 réponses justes. La prime est échuë à M. Ch. Gerber, Langnau.

Souscription en faveur d'un monument à Juste Olivier.

| | |
|--|------------|
| Montant de la dernière liste | Fr. 718 20 |
| Mlle A. B. lectrice de la <i>Revue helvétique</i> (par M. L. Avennier) | » 1 = |
| Total | Fr. 719 20 |

Rotades.

A la correctionnelle.

Le président. — Vous prétendez que c'est votre complice qui a tout fait ; or, cette canaille de complice a disparu... Donnez-nous au moins son signalement... Comment est-il ?

Le prévenu, après réflexion. — C'est un type à peu près dans votre genre !

Un propriétaire des environs de Lausanne, qui loue son écurie à M. X. remettait l'autre jour à ce dernier une quittance ainsi conçue : « Reçu de M. X., la somme de soixante-quinze francs, pour un semestre de loyer de l'écurie qu'il occupe chez moi. »

Dans le cabinet du juge d'instruction :

Le juge. — Tous ceux qui ont eu affaire à vous, vous les fourriez dedans.

Le prévenu. — Eh bien, et vous, Monsieur le juge ?

Livraison d'octobre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE : Les villes et leur avenir, par Louis Wuarin. — Le théâtre allemand contemporain, par E. de Morsier. (Seconde et dernière partie.) — Irène Andéol. Roman, par T. Combe. (Dixième et dernière partie.) — La musique dramatique en Russie depuis Glilka. Pierre Ilitch Tchaïkowsky, par Michel Delines. (Seconde et dernière partie.) — L'histoire d'un crime. Ce que l'affaire Dreyfus a été pour la France, par Ed. Tallichet. (Seconde et dernière partie.) — Cœur froissé. Nouvelle, d'Outille Wildermuth. (Seconde et dernière partie.) — Chroniques parisiennes, anglaises, russes, suisses, scientifiques et politiques. — Bulletin littéraire et bibliographique. — Bureau, place de la Louve, 1, Lausanne.

LA SEMAINE ARTISTIQUE. — Théâtre.

— Jeudi, *La robe rouge*, de Brieux, a été admirablement donnée. On a tout particulièrement applaudi M^{me} Tessandier, une véritable artiste, et MM. Malavie et Deligny. — Demain, dimanche, à 8 heures, *Marie-Jeanne*, drame en trois actes et six tableaux, avec le concours de M^{me} Tessandier. Pour terminer le spectacle, *Prête-moi ta femme*, vaudeville en deux actes, de Maurice Desvalières.

Kursaal. — Grand succès, mercredi, pour la première soirée de gala. Aussi, faut-il continuer : la seconde aura lieu mercredi prochain et ainsi de suite, tous les mercredis. Hier, vendredi, a débuté *Léo, le roi des ventriloques*, avec ses dix poupées articulées. Aujourd'hui, samedi, à 3 heures, seconde *matinée enfantine* (à moitié prix). — Demain, dimanche, à 3 heures, *grande matinée-spectacle* (voir l'annonce).

Le premier concert d'abonnement aura lieu mercredi soir, au Théâtre, sous la direction de M. Hammer, et avec le bienveillant concours de MM. Willy Rehberg, pianiste, et J. Lauber, compositeur. Le programme, composé de musique moderne, est des plus intéressants. Il renferme, entre autres, trois œuvres importantes, exécutées pour la première fois à Lausanne. L'Orchestre sera notablement renforcé d'amateurs de Lausanne, Vevey et Montreux.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne Imprimerie Guilloud-Howard.